



ITALIE Hôtel Piccolo Paradiso 3*

Séjour en demi-pension dans la Baie de Naples

3 dates

Du 20 au 27/07

Du 3 au 10/08

Du 17 au 24/08

8 Jours / 7 Nuits

Le site

Géré depuis plus de 50 ans par la même famille d'hôteliers, l'Hôtel Piccolo Paradiso se distingue par son splendide emplacement dans le caractéristique village de pêcheurs de Marina della Lobra, situé à proximité du centre de Massa Lubrense.

Entre les citronniers verts et la mer, vous serez dans l'un des plus beaux endroits de la péninsule de Sorrente et au point de départ de nombreuses excursions de la côte Amalfitaine.

Votre hôtel

L'Hôtel Piccolo Paradiso dispose de 54 chambres, toutes offrant une vue magnifique sur le golfe de Naples ou sur les jardins d'agrumes qui l'entourent.

A votre disposition :

- Un restaurant, avec une vue imprenable sur la baie de Massa Lubrense dont la cuisine est principalement territoriale et suit les saisons. Le chef propose toutes les spécialités typiques de la région avec un soin particulier à l'authenticité et à la fraîcheur des ingrédients.
- Accès privé à la plage à travers les terrasses de notre Lido "Nereidi Mare". Possibilité de location de transats et de parasols.
- La piscine (deux bassins : un pour adultes, avec hydromassage, et un pour enfants), située au milieu de jardins luxuriants et dispose de terrasses ensoleillées avec une vue spectaculaire sur la mer.

Tarif CSE*

A partir de
/ adulte
en chambre double

611€

Subvention 2024



Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 €/an)	Prix Sans Subvention CSE
Séjour en demi pension du 20 au 27/07/24			
1 ^{er} et 2 ^{ème} Adulte/Ado	611 € *	306 €	917 €
3 ^{ème} Adulte/Ado**	579 € *	290,84 €	869,84 €
Enfant 2/11 ans**	548 € *	274,68 €	822,68 €
Séjour en demi pension du 03 au 10/08/24 ou du 17 au 24/08/24			
1 ^{er} et 2 ^{ème} Adulte/Ado	663 € *	332,60 €	995,60 €
3 ^{ème} Adulte/Ado**	632 € *	316,44 €	948,44 €
Enfant 2/11 ans**	600 € *	301,28 €	901,28 €
<p>*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention. ** Tarif enfant/3^{ème} adulte ado applicable seulement si la 3^{ème} personne partage la chambre de 2 adultes payant le plein tarif. Maximum 3 personnes par chambre (lit supplémentaire), Pas de chambre quadruple pour cet hôtel. Forfait bébé, nous consulter</p>			

Le prix comprend :

- Le transport aérien Marseille / Naples / Marseille sur vols réguliers Air France (avec escale via Paris)
- Les taxes révisables aéroport 84€, la surcharge carburant (YQ) et contribution SAF (YR) 4 € à ce jour
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
- 7 nuits en hôtel 3* en formule ½ pension
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80% avec extension COVID



Le prix ne comprend pas :

- La taxe de séjour : à régler sur place
- Les dépenses personnelles, excursions et activités facultatives
- Les déjeuners, les boissons au cours des repas
- Le supplément single : 155€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-01-24)

-> **Passeport ou CNI en cours de validité (Pas de prorogation)**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport/CNI.

Vous devez vous tenir informés des formalités jusqu'au jour du départ en consultant régulièrement les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à plus de 60 jours avant le départ : 15% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- A compter de 60 jours avant le départ : 100% du prix du voyage + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Plan de vols

Horaires non connus à ce jour, communiqués au plus tard 7 jours avant le départ.

Le CSE décline toutes responsabilités sur les horaires et en cas de retards aériens